



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et
patrimoines*

Unité départementale de
l'architecture et du
patrimoine de l'Allier

Affaire suivie par : Jeanne Jollivet
☎ : 04.70.20.78.15
✉ : jeanne.jollivet@culture.gouv.fr

Moulins le, **17 JAN. 2019**

Le chef de l'UDAP 03

à

Préfecture de l'ALLIER
Mission interministérielle de coordination
Politique interministérielles économie et
environnement

à l'attention de Valérie Vilagos

Objet : Installation classée – autorisation temporaire d'exploitation d'une centrale
mobile d'enrobage à chaud sur la commune d'Yzeure
Réf. : JMR/JJ : 2019 - 11

Par courriel en date du 27 décembre 2018, vous sollicitez mon avis sur le projet cité en objet.

Après étude de ce dossier j'ai l'honneur de vous informer que l'installation de cette centrale d'enrobage à chaud sur la commune d'Yzeure n'appelle pas de ma part de remarques particulières.


Jean-Marie RUSSIAS
Architecte des Bâtiments de France

